

République de Guinée

Travail - Justice - Solidarité

LOI
L/2019/N° ...0.0.47-...43/AN

**AUTORISANT LA RATIFICATION DE L'ACCORD DE FINANCEMENT
(PROJET POUR LES RESULTATS AU PRESCOLAIRE ET A
L'ENSEIGNEMENT FONDAMENTAL ENTRE LA REPUBLIQUE DE
GUINEE ET L'ASSOCIATION INTERNATIONALE DE DEVELOPPEMENT
POUR UN MONTANT EQUIVALENT A TRENTE SIX MILLIONS ET CENT
MILLE DROITS DE TIRAGES SPECIAUX (DTS) (36.100.000).**

L'Assemblée Nationale

Vu la Constitution en ses articles 72 et 149 ;

Après en avoir délibéré, lors de sa plénière du mardi 03 décembre 2019 a adopté la loi d'autorisation de ratification dont la teneur suit :

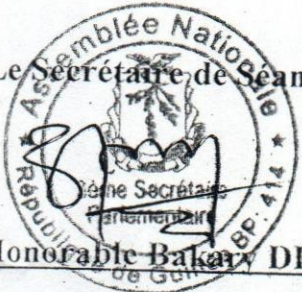
Article 1^{er} : Est autorisée la ratification de l'Accord de Financement (Projet pour les résultats au Préscolaire et à l'Enseignement Fondamental) entre la République de Guinée et l'Association Internationale de Développement pour un montant équivalent à Trente Six millions et Cent mille Droits de Tirages Spéciaux (DTS) (36.100.000) ;

Article 2 : La présente Loi qui prend effet à compter de sa date de promulgation, sera enregistrée et publiée au Journal Officiel de la République de Guinée et exécutée comme Loi de l'Etat.

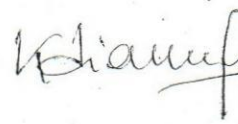
Conakry le **03 DEC 2019**

Pour la Plénière

Le Secrétaire de Séance


Honorable **Bakary DIAKITE**

Le Président de Séance


Claude Kory KONDI
